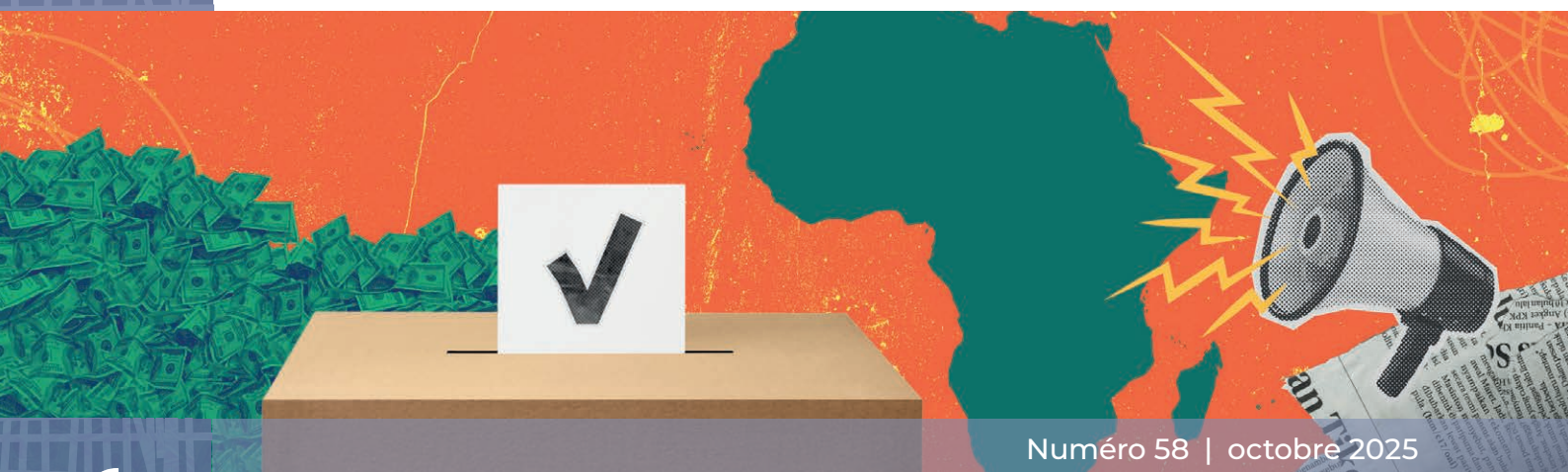




Numéro 58 | octobre 2025

Pouvoir à vendre : l'infiltration de la criminalité organisée dans les élections en Afrique

Rumbi Matamba

Résumé

Ce document examine trois grandes voies par lesquelles la criminalité organisée s'immisce dans les élections (le financement électoral, le déploiement de la violence et les campagnes de désinformation), ainsi que leur impact sur l'intégrité électorale et, par conséquent, sur la démocratie. L'étude montre que, pour préserver l'intégrité des élections en Afrique, il est impératif de s'attaquer directement à la relation entre acteurs criminels, États et acteurs intégrés aux États, où chacun trouve son intérêt. À défaut, cette dynamique perpétuera le recul démocratique et la montée de la criminalité, fragilisant encore les institutions démocratiques.

Points clés

Les dynamiques socioéconomiques et politiques qui contribuent au recul démocratique sur le continent sont aggravées par l'influence de la criminalité organisée sur les processus électoraux en Afrique.

- Les acteurs opérant au sein de l'appareil d'État sont de plus en plus étroitement liés à des réseaux criminels et collaborent souvent avec eux lors des élections afin d'accéder au pouvoir ou de le conserver.
- Pour mettre fin à l'influence de la criminalité organisée sur la politique démocratique, il est nécessaire d'établir des systèmes et des pratiques qui mettent l'accent sur la continuité institutionnelle, l'état de droit et la redevabilité et qui renforcent la légitimité de l'État.

Un enjeu pour l'intégrité électorale reste encore peu étudié : l'infiltration de la criminalité organisée dans les processus électoraux et son impact sur la démocratie

Introduction

Les images des élections récemment organisées en Afrique, montrant des foules dans les bureaux de vote, des citoyens glissant leurs bulletins dans les urnes et des agents électoraux dépouillant les voix, ont été largement diffusées dans les médias en 2024, une année qualifiée de « super année électorale » pour le continent¹. Ces scènes donnaient l'impression d'un engagement civique et d'une démocratie en action.

Cependant, le ton a radicalement changé dans les séquences qui ont suivi. Des manifestants ont été filmés dans les rues, scandant des slogans et brandissant des pancartes pour exiger l'annulation des résultats². Beaucoup ont exprimé leur frustration, remettant en question l'intégrité des élections et réclamant un recomptage des votes ou l'invalidation du scrutin.

Au Mozambique, par exemple, des protestations ont éclaté après que le chef de l'opposition, Venancio Mondlane, a contesté les résultats des élections d'octobre 2024. Des centaines de Mozambicains sont descendus dans la rue pour protester contre des résultats électoraux frauduleux. Dans son rapport final³, la Mission d'observation électorale de l'Union européenne a relevé plusieurs irrégularités dans le déroulement du scrutin. Les manifestations, initialement dirigées contre les résultats des élections, ont ensuite mis en lumière les difficultés socioéconomiques et politiques du pays, ainsi que le désenchantement général vis-à-vis du processus démocratique. Ces protestations ont été violemment réprimées par les forces de sécurité de l'État, faisant plus de 300 morts⁴.

Ces scènes contrastées de la saison électorale 2024 ne sont pas nouvelles. Elles se répètent depuis des décennies en Afrique, à mesure que la démocratie décline, que les libertés civiles et politiques s'érodent et que les progrès en matière de gouvernance stagnent. Si les protestations contre les résultats électoraux trouvent essentiellement leurs origines dans des difficultés socioéconomiques et des fractures politiques suscitant un besoin de changement, elles surviennent souvent après une remise en cause de l'intégrité des élections.

Les mouvements de protestation éclatent généralement lorsque les élections sont entachées de violence d'État, de fraudes telles qu'une falsification des votes ou d'irrégularités constatées, ce qui porte atteinte à l'intégrité du scrutin. Cependant, un enjeu pour l'intégrité électorale reste encore peu étudié : il s'agit de l'infiltration de la criminalité organisée dans les processus électoraux et de son impact sur la démocratie.

Ce rapport de recherche examine le lien entre les élections et la criminalité organisée en Afrique. Il met en lumière la manière dont les réseaux criminels sont utilisés pour compromettre l'intégrité électorale. Bien que les élections ne soient qu'un aspect de la démocratie, elles revêtent une fonction essentielle qui doit

être préservée de toute ingérence criminelle. La présente étude se concentre sur trois activités criminelles clés : la violence électorale, le financement illicite des élections et les campagnes de désinformation. Ces trois vecteurs sont mobilisés pour déstabiliser les élections et contribuer au déclin de la démocratie.

L'infiltration de la criminalité organisée dans les élections africaines s'est opérée progressivement. Ce document se penche d'abord sur l'évolution de la relation entre les acteurs intégrés à l'État⁵, les États et les acteurs de la criminalité organisée pendant les élections. Il examine ensuite les trois principales menaces liées à la criminalité organisée qui pèsent sur l'intégrité électorale en Afrique, afin d'établir les liens entre criminalité organisée, élections et démocratie.

Enfin, la présente étude propose des moyens de préserver l'intégrité des élections en Afrique en s'attaquant directement à la relation entre les acteurs criminels et les acteurs intégrés à l'État, dont chacun tire des bénéfices. À défaut, cette dynamique perpétuera le recul démocratique et la montée de la criminalité, fragilisant encore les institutions démocratiques. S'attaquer à ces liens ancrés entre les réseaux criminels et les élites politiques est essentiel pour endiguer la menace persistante pesant sur l'intégrité électorale et la gouvernance démocratique sur le continent.

L'évolution de la relation entre criminalité organisée et élections

La trajectoire politique de nombreux pays africains après l'indépendance est profondément liée à l'essor des partis de libération et aux défis que représente l'instauration d'une gouvernance démocratique. À partir de l'indépendance du Ghana en 1957, le continent a connu une vague de décolonisation. Cette période a été marquée par des mouvements politiques fervents et l'émergence de partis politiques, souvent porteurs d'idéaux nationalistes forts, cherchant à coordonner la lutte contre la domination coloniale, parfois par la voie armée.

Après la chute du régime colonial, la tâche immédiate pour de nombreux pays africains consistait à mettre en place de nouveaux gouvernements. Les élections sont alors devenues le principal instrument de transfert officiel du pouvoir des autorités coloniales aux gouvernements nationalistes. Les partis victorieux de ces « élections de l'indépendance » ont souvent été appelés « partis de libération »⁶. Bien que ces partis n'aient pas toujours été des défenseurs des modèles démocratiques, ils ont utilisé les élections comme principal mécanisme pour légitimer leur pouvoir⁷. Le socialisme, le communisme et d'autres idéologies ont également gagné en influence pendant cette période postcoloniale, façonnant les politiques des nouveaux gouvernements.

Cependant, une fois que ces partis de libération ont accédé au pouvoir, les difficultés liées à la gouvernance démocratique et à l'existence d'une opposition politique se sont rapidement fait jour. Même s'ils avaient accédé au pouvoir par des moyens démocratiques, beaucoup de ces partis ont eu du mal à accepter l'opposition politique et à envisager une alternance. Avec le temps, ils ont commencé à adopter des tactiques autoritaires lors des élections pour consolider leur pouvoir et empêcher l'opposition. Dans un premier temps, cela s'est souvent traduit par un recours à la violence d'État, à la propagande et au détournement de fonds publics⁸.

Violence d'État

La violence d'État pendant les élections visait à faire taire la dissidence, à réprimer les partis d'opposition et à museler la société civile. Plusieurs facteurs déclencheurs de violence lors des élections post-indépendance ont été identifiés, notamment l'institutionnalisation démocratique, l'héritage des élections passées et l'instrumentalisation des griefs politiques. Cependant, la candidature du président sortant à sa réélection s'est avérée l'un des facteurs prédictifs les plus sûrs de la survenue de violences électorales⁹.

Lors des élections de 1992 au Kenya, des violences électorales instiguées par l'État ont éclaté sur des bases ethniques, entraînant la mort et le déplacement de milliers de personnes, et aboutissant à la victoire du parti au pouvoir, l'Union nationale africaine du Kenya (KANU)¹⁰. Ces violences déployées par les forces de sécurité étaient destinées à punir les partisans de l'opposition et à les empêcher de voter par l'intimidation ou le déplacement¹¹.

Des violences d'État ont également éclaté dans les semaines qui ont suivi les élections de 2005 en Éthiopie, lorsque le parti au pouvoir a réalisé qu'il perdait face à l'opposition, la Coalition pour l'unité et la démocratie¹². Les violences et l'intimidation exercées par les forces de sécurité gouvernementales contre l'opposition ont entraîné la mort et l'emprisonnement de centaines de personnes qui contestaient les élections et leurs résultats¹³.

Retournement de situation : résultats électoraux inattendus et transitions pacifiques

Le cycle électoral de 2024 en Afrique a donné lieu à plusieurs résultats électoraux inattendus qui ont conduit à des transferts pacifiques de pouvoir et ont défié les systèmes de pouvoir enracinés. Par exemple, le Parti démocratique du Botswana a perdu sa majorité parlementaire pour la première fois en 58 ans ; au Ghana, le vice-président sortant a reconnu sa défaite face à John Mahama ; à l'île Maurice, la coalition Alliance du changement a remporté une victoire écrasante face à la coalition au pouvoir ; et au Sénégal, Bassirou Diomaye Faye a battu le candidat du parti au pouvoir.

Le rôle actif joué par la société civile a contribué aux résultats électoraux dans ces pays, en particulier au Sénégal, où de grandes mobilisations menées par la société civile et les dirigeants de l'opposition ont repoussé la tentative de l'ancien président de briguer un troisième mandat. Ces tendances soulignent l'importance d'une société civile dynamique pour perturber l'infiltration de la criminalité organisée dans les processus électoraux.

Plus récemment, face aux sanctions internationales, à l'isolement militaire ou diplomatique, à la condamnation des observateurs électoraux internationaux et à la perte d'échanges commerciaux et de l'aide étrangère, de nombreux gouvernements africains se sont tournés vers des méthodes plus discrètes pour ancrer leur pouvoir. Cependant, la violence d'État reste répandue, comme en témoigne la répression violente par les forces de sécurité mozambicaines contre les manifestants contestant les résultats des élections de 2024¹⁴.

Au lieu de s'appuyer uniquement sur les institutions étatiques pour exercer des violences liées aux élections, certains régimes collaborent désormais avec des acteurs criminels, leur confiant la mission de commettre des actes de violence, d'intimidation et de corruption en leur nom. Au Nigéria, par exemple, les élites politiques ont activement sollicité des groupes criminels pour perpétrer des violences contre les électeurs et les agents électoraux, créant un écosystème mutuellement bénéfique qui affaiblit la démocratie et renforce les gangs criminels¹⁵.

Propagande

Les médias d'État, tels que la radio, la presse écrite et la télévision, ont joué un rôle déterminant dans la diffusion de la propagande des gouvernements en place. Après l'indépendance, les gouvernements africains détenaient un monopole sur l'environnement médiatique et l'utilisaient pour diffuser de la propagande et réprimer l'opposition, en particulier pendant les élections. Le style et le contenu des reportages de la presse écrite étaient majoritairement propagandistes plutôt qu'informatifs, conséquence directe du fait que les médias étaient détenus et contrôlés par l'État¹⁶.

Lors des élections de 2008 au Zimbabwe, le Media Monitoring Project of Zimbabwe a rapporté que la Zimbabwe Broadcasting Corporation, radiotélévision publique, avait consacré la majeure partie de sa couverture politique au parti au pouvoir, la ZANU-PF, n'accordant qu'une visibilité minimale, et souvent négative, aux partis d'opposition¹⁷. Les jingles propagandistes diffusés à la radio et à la télévision étaient populaires à l'époque et servaient à renforcer les messages du parti au pouvoir.

Bien que la liberté de la presse reste réprimée dans la plupart des pays africains¹⁸, l'environnement médiatique a été partiellement démocratisé grâce aux progrès numériques et technologiques¹⁹. L'accès accru à Internet a presque égalisé l'espace médiatique en Afrique, même si cette ouverture s'accompagne de nouveaux défis. On observe une multiplication des accès à l'information et des sites d'information

indépendants examinant les politiques gouvernementales et dénonçant la corruption. Pour autant, les États continuent d'arrêter, d'emprisonner et de tuer des journalistes, de fermer des journaux indépendants et de promulguer des lois répressives sur les médias²⁰. En parallèle, des acteurs privés proposent désormais des stratégies numériques aux États et aux individus, qui transforment parfois Internet en arme par le biais de campagnes ciblées de désinformation et de mésinformation.

Le marché commercial de la désinformation constitue ainsi un nouveau moyen criminel que les États commencent à utiliser pour réprimer l'opposition en ciblant et en discréditant les informations critiques²¹.

Détournement de fonds publics

Le pillage des entreprises publiques a traditionnellement constitué pour les États une source de capital essentielle pendant les élections. L'accès à ces fonds confère aux dirigeants en place un avantage indu sur leurs opposants et leur permet de maintenir des réseaux de clientélisme.

Par exemple, l'ancien président gambien, Yahya Jammeh, a été accusé d'avoir détourné des millions de dollars des caisses de l'État pendant ses 22 ans de dictature²². Lui-même et son parti politique, l'Alliance patriotique pour la réorientation et la construction, ont remporté plusieurs élections consécutives dans un pays qui ne prévoit aucun financement public des campagnes. On peut raisonnablement supposer que les fonds détournés ont en partie servi au financement de la campagne de Jammeh. Son parti a également été accusé d'avoir utilisé les sommes issues du pillage des caisses de l'État pour assurer son financement général²³.

Si le pillage des entreprises publiques par les États se poursuit, il constituait sans doute une source de financement plus lucrative juste après leur indépendance, lorsque la plupart des économies africaines connaissaient une croissance soutenue. Cependant, le pillage systématique des entreprises publiques a largement contribué à la désaffection des investisseurs et au ralentissement économique. Cette évolution a considérablement réduit les ressources publiques disponibles pour le financement des campagnes électorales, augmentant la dépendance aux revenus issus d'activités illicites comme autre source.

Lorsqu'un financement électoral public est disponible, il est souvent insuffisant pour couvrir les pratiques clientélistes. Les liquidités non traçables provenant d'activités illicites se sont donc imposées comme un moyen de faciliter l'achat de votes et de financer les réseaux de clientélisme.

Les menaces de la criminalité organisée pour l'intégrité électorale

Avant d'examiner l'impact que la criminalité peut avoir sur l'intégrité électorale, et la manière dont elle mine les fondements des systèmes démocratiques, il convient d'établir la relation entre la criminalité organisée, les États, les élections et la démocratie, ainsi que leurs points d'intersection.

La présente étude définit la criminalité organisée comme une activité criminelle impliquant des réseaux criminels, des acteurs du secteur privé et des acteurs de type mafieux faisant des affaires avec des acteurs intégrés à l'État et des entreprises légitimes. Les acteurs intégrés à l'État ou l'État lui-même utilisent cette relation avec ces acteurs criminels pour leur bénéfice financier et politique.

La relation entre les États et les groupes criminels organisés se classe généralement en deux catégories : elle peut être antagoniste, lorsque l'État est en conflit avec les groupes criminels organisés et travaille activement à les combattre, ou opportuniste, lorsqu'il existe une forme de collaboration entre l'État et les groupes criminels organisés²⁴. Cette dernière, facilitée par les acteurs intégrés à l'État, est le principal sujet de ce document de recherche.

D'un côté, la criminalité organisée représente une menace pour les États, contribuant souvent à la violence et à l'instabilité, à la perte de revenus et à l'érosion de la légitimité de l'État²⁵. Une posture antagoniste constitue un point de vulnérabilité pour la criminalité organisée durant les périodes électorales, lorsque la réforme des forces de l'ordre et les stratégies de lutte contre ces réseaux sont utilisées comme des arguments de

campagne. Des groupes criminels organisés qui opéraient jusque-là sans résistance peuvent alors devenir des cibles afin de montrer l'efficacité du gouvernement en place dans le cadre de sa stratégie de campagne.

Les acteurs de la criminalité organisée risquent également de perdre leur protection politique si celle-ci ne correspond pas au discours politique du moment. De plus, la sécurité renforcée pendant les élections perturbe la circulation de produits illicites ainsi que d'autres activités criminelles. Les campagnes électorales peuvent également révéler involontairement les liens entre certains réseaux criminels et des candidats ou partis politiques, entachant à la fois la réputation des politiques et celle des criminels.

D'un autre côté, la criminalité organisée peut constituer un atout pour les responsables politiques et les États désireux de maintenir et de renforcer leur emprise sur le pouvoir. Ce phénomène est particulièrement évident pendant les périodes électorales, lorsque les produits d'activités illicites sont utilisés pour financer les campagnes et acheter des votes, ou encore lorsque les réseaux criminels sont mobilisés pour exercer des violences et des intimidations ou pour diffuser de la désinformation dans les zones sous leur contrôle ou leur influence²⁶. La corruption, c'est-à-dire le détournement d'une fonction publique à des fins privées, renforce cette relation opportuniste entre les États et les groupes criminels organisés.

Dans ces relations, les États et les groupes criminels se recherchent mutuellement pour en tirer des bénéfices réciproques, qu'ils soient financiers ou autres. Pour l'État, il peut s'agir de maintenir son emprise sur le pouvoir, d'entretenir ses réseaux de clientélisme, d'assurer des projets de développement ou, dans certains cas, de satisfaire de simples intérêts personnels. Les acteurs criminels, eux, peuvent obtenir une protection contre les poursuites judiciaires, la liberté d'opérer sans menace policière, l'élimination de leur concurrence par l'État, voire la légitimation de leurs activités grâce à leur collaboration avec des acteurs intégrés à l'État.

Bien que les élections ne soient pas automatiquement synonymes de démocratie, l'organisation d'élections libres et équitables est considérée comme une composante fondamentale du bon fonctionnement d'une démocratie²⁷. Les élections et l'intégrité électorale constituent ainsi un indicateur clé de la qualité démocratique d'un régime²⁸.

Structures de gouvernance et interactions avec la criminalité organisée

Les démocraties sont généralement bien armées pour s'attaquer aux causes profondes et aux manifestations de la criminalité organisée, grâce à leur attachement à l'état de droit, aux systèmes de contre-pouvoirs, à la redevabilité et à la transparence, ainsi qu'à leurs mécanismes de protection sociale et leurs espaces civiques ouverts²⁹. Les démocraties bien établies se montrent en effet plus résilientes face aux menaces de la criminalité organisée et à leur impact³⁰. Les institutions démocratiques, comme le pouvoir judiciaire et les organes de contrôle, ainsi qu'une société civile et des médias libres et actifs, peuvent tenir les gouvernements responsables de leurs actes et rendre compte de la corruption³¹.

Cependant, les États démocratiques sont également vulnérables à l'infiltration par la criminalité organisée. Diverses caractéristiques des démocraties, comme la contestation politique, offrent des points d'entrée à la criminalité organisée, par exemple à travers le financement politique. Bien que les démocraties durables renforcent progressivement leur résilience face à la criminalité organisée, elles demeurent vulnérables au cours des premières phases de démocratisation, car leurs institutions démocratiques ne sont pas encore assez solides pour résister à l'infiltration par la criminalité organisée.

Ainsi, malgré des scores de 5,0 ou plus (sur une échelle de 0 à 10) dans le cadre de l'Indice de démocratie 2023, le Kenya, l'Afrique du Sud et le Ghana présentaient également des niveaux élevés de criminalité, soit 5,0 ou plus sur une échelle de 0 à 10, selon l'Indice du crime organisé en Afrique 2023, ce qui illustre l'interaction complexe entre le développement démocratique et l'influence de la criminalité organisée. Des cas d'infiltration de la criminalité organisée pendant les élections ont également été relevés dans ces trois pays.

Il est possible que cette infiltration soit mieux documentée dans les démocraties (par opposition aux régimes autoritaires) parce qu'elles disposent d'une couverture médiatique plus importante, d'organes d'enquête et de contrôle indépendants, ainsi que d'une participation civique plus forte.

Les régimes autoritaires, dépourvus des principes fondamentaux de transparence et de redevabilité, n'ont souvent pas autant d'intérêt que les démocraties à lutter contre la criminalité organisée³². Au contraire, ils sont plus enclins à favoriser les groupes criminels et la corruption, lorsqu'ils ne recourent pas à la répression violente³³. Cela montre que des cadres démocratiques solides sont essentiels pour renforcer la capacité d'un État à combattre la criminalité.

Les menaces pour l'intégrité électorale, comme le financement illicite des campagnes, la violence et l'intimidation électorales, ainsi que les campagnes de désinformation, sont en augmentation et offrent à la criminalité organisée de nouvelles opportunités d'exercer une influence sur les élections³⁴.

Financement illicite des élections

Selon le Projet sur l'intégrité électorale (Electoral Integrity Project), le financement des campagnes constitue le point faible des élections à travers le monde³⁵. La démocratie suppose que chacun ait une chance égale aux urnes. Cependant, le financement des campagnes peut devenir un obstacle à l'accès lorsque les flux financiers confèrent à certains candidats et partis un avantage indu sur les autres³⁶.

De plus, lorsque des solutions pour contrôler les irrégularités électorales sont proposées, elles se concentrent souvent sur la violence électorale, le rôle des observateurs électoraux indépendants ou les mesures de maintien de la paix. Les mesures réglementaires tiennent rarement compte des financements illicites, en partie du fait de leur nature clandestine.

Les coûts des élections, généralement élevés, sont encore plus importants en Afrique que dans le reste du monde. Le coût moyen d'un scrutin sur le continent, qui inclut des frais de dépôt onéreux et des budgets de campagne démesurés, est presque deux fois supérieur à la moyenne mondiale (4,20 dollars US par habitant, contre 2,20 ailleurs)³⁷.

Au Ghana, par exemple, un candidat doit réunir et dépenser environ 575 millions de GHC (soit environ 100 millions de dollars US) pour avoir une chance de remporter la présidence, en se présentant sous l'étiquette du Congrès démocratique national ou du Nouveau parti patriotique³⁸. De même, depuis 2005, le coût global des élections en Guinée-Bissau, où le salaire minimum n'est que de 80 euros par mois, s'élève généralement à plus de 30 millions d'euros³⁹.

Si plusieurs pays, comme l'Algérie, le Burundi, le Cameroun, la Namibie, les Seychelles, le Maroc et Madagascar, prévoient un financement public pour les partis politiques, seuls le Cap-Vert et la Tunisie allouent des fonds publics spécifiquement destinés aux campagnes électorales⁴⁰. Dans la plupart des pays, le financement des campagnes électorales repose donc sur des sources privées, qui peuvent inclure des revenus issus de marchés illicites⁴¹.

En l'absence de réglementation, le coût élevé du financement électoral peut ainsi conduire à divers scénarios. Premièrement, les candidats peuvent collaborer avec des réseaux criminels en échange d'un avantage financier. Cette entente offre également aux réseaux criminels la possibilité de corrompre et de manipuler les responsables politiques. Les acteurs criminels qui tirent profit de l'accès au pouvoir politique, par l'influence, les faveurs ou la protection qu'il procure, ont un intérêt direct à financer les responsables politiques, et pas seulement pendant les élections. En République démocratique du Congo (RDC), par exemple, on sait que des groupes armés non étatiques pratiquant le commerce illicite de bois et de charbon de bois collaborent avec des figures politiques locales qui facilitent leurs activités illicites en échange d'avantages financiers⁴².

Deuxièmement, les candidats aux élections peuvent se livrer directement à des activités criminelles pour financer leurs campagnes. Au Kenya, par exemple, une partie du financement des campagnes provient d'activités illicites comme le « tenderpreneurship » (enrichissement par l'attribution frauduleuse de marchés publics), le blanchiment d'argent et l'extorsion dans le secteur des minibus-taxis⁴³.

Les tentatives de réguler le financement des campagnes, notamment par des plafonds de dépenses électorales, varient considérablement d'un pays à l'autre. Plusieurs pays africains, dont l'Afrique du Sud, le Nigéria, la Tanzanie et le Zimbabwe, imposent des limites aux dépenses de campagne ou disposent de réglementations sur les budgets électoraux. Ces efforts se heurtent toutefois à plusieurs difficultés, notamment une application inégale des règles, des cadres réglementaires insuffisants ou mal respectés et un manque de ressources pour assurer un suivi et une mise en œuvre efficaces.

Malgré ces cadres réglementaires, le recours et la dépendance aux fonds illicites pour financer les campagnes électorales sont répandus et ouvrent la voie à l'infiltration et à l'influence de la criminalité organisée dans les processus électoraux.

Le financement des partis politiques au Ghana

Une étude menée par le Centre ghanéen pour le développement démocratique (CDD-Ghana) a identifié plusieurs financiers criminels soutenant des partis politiques et des campagnes de candidats⁴⁴. Leurs activités comprenaient l'exploitation minière illégale, la distribution illicite de produits pétroliers (*bunkering*), ainsi que des fraudes commerciales et des délits liés à des passations de marchés⁴⁵. Une fois élus, les responsables politiques restaient redevables envers leurs financiers et utilisaient leurs réseaux et leur influence pour entraver les enquêtes sur leurs activités criminelles et illégales⁴⁶.

Des recherches supplémentaires ont révélé que l'extraction illégale d'or dans les principales zones d'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) et les caractéristiques essentielles de la démocratie, notamment les campagnes électorales et le financement des élections, ont été « mutuellement constitutives » au Ghana⁴⁷. La concurrence électorale dans ces zones s'est avérée soutenue et en partie dépendante des revenus de l'EMAPE illégale, les gouvernements en place délivrant des licences minières en échange de votes et les élites politiques extrayant de l'argent de l'exploitation minière illicite pour financer les partis⁴⁸.

Cette infiltration des revenus d'activités criminelles dans la politique au Ghana a été facilitée par le manque de transparence et une surveillance réglementaire inefficace du financement des campagnes. La situation est aggravée par une concurrence électorale accrue et par les coûts élevés des campagnes électorales dans le pays.

Les coûts déjà considérables des élections sont encore accrus dans les contextes où la victoire confère un pouvoir politique immense et un accès à des réseaux de clientélisme. Ce phénomène augmente les enjeux du scrutin et rend les candidats vulnérables au financement illicite pour garantir leur victoire.

Le cas de la Guinée-Bissau

Rempporter l'élection présidentielle en Guinée-Bissau crée une situation où « le gagnant rafle tout ». La victoire électorale confère un immense pouvoir politique au bureau du Président, lui accordant une autorité étendue sur toutes les branches de l'État, de la sécurité et de la défense à la justice et au législatif⁴⁹. La personne qui contrôle l'exécutif et la défense a automatiquement le pouvoir sur des économies illicites très lucratives dans le pays, comme le trafic de cocaïne.

Les profits issus de marchés illicites, comme le trafic de drogue, l'exploitation forestière illégale et le trafic d'armes, constituent depuis les premières élections démocratiques en 1994 un pilier du clientélisme électoral et une ressource essentielle pour soutenir les campagnes politiques en Guinée-Bissau⁵⁰. Dans les années 1990, le pays servait déjà de voie de transit pour les armes, principalement destinées aux groupes insurgés antigouvernementaux opérant dans le sud du Sénégal⁵¹.

Ce trafic d'armes est devenu une source majeure de fonds pour les élites politiques, leur permettant de construire et maintenir des alliances et d'assurer la loyauté de leurs soutiens⁵². Il constituait un mécanisme d'« autofinancement » parallèle aux budgets publics détournés et à la corruption pour alimenter les réseaux de clientélisme⁵³. Ces réseaux s'étendaient jusqu'à l'armée, où la loyauté des soldats dépendait souvent de la capacité de leurs officiers à les soutenir financièrement⁵⁴. Le contrôle de l'armée, ou le soutien de sa part, contribuait ainsi de manière significative au pouvoir politique.

Plus récemment, la bataille pour le contrôle des flux illicites, notamment ceux liés aux stupéfiants, s'est intensifiée. Le pouvoir politique garantit l'accès à ces flux lucratifs. Le trafic de drogue s'est progressivement aggravé depuis le milieu des années 2000. Le commerce de cocaïne et les profits locaux qu'il génère, principalement par le biais de « frais de protection » versés aux membres de l'élite politique, se sont profondément enracinés dans le paysage politique national⁵⁵, au point de valoir à la Guinée-Bissau la réputation de « narco-État »⁵⁶.

Les revenus de l'exploitation forestière illégale participent également au financement des campagnes électorales. En 2014, par exemple, le matériel de campagne et de publicité utilisé par un candidat à la présidentielle a été associé à des fonds provenant de l'exportation illégale de bois⁵⁷.

En résumé, les profits des marchés illicites sont devenus des sources majeures de financement des campagnes électorales en Guinée-Bissau. Les échanges informels tels que la distribution de crédits d'appel pour les téléphones portables, de t-shirts ou de nourriture constituent des pratiques établies pour obtenir des voix⁵⁸. Par conséquent, l'accès à des fonds supplémentaires non traçables accroît immédiatement les chances électorales d'un candidat. Ceux qui n'ont pas accès à ces fonds sont désavantagés⁵⁹, ce qui compromet le processus politique et la démocratie en donnant des moyens à des bureaucrates politiques et militaires motivés avant tout par l'enrichissement personnel⁶⁰.

Le financement illicite des élections a des conséquences durables sur la démocratie. Il ouvre la voie à l'infiltration de la criminalité et de la corruption au sein de l'État. En retour, la corruption et le clientélisme se généralisent et l'État lui-même ou ses institutions se criminalisent.

Dans les pays où les candidats bénéficient d'un avantage indu grâce à des financements issus d'activités criminelles, la qualité de la classe politique est déterminée non par les compétences ou l'aptitude à servir, mais par la capacité financière à mener une campagne victorieuse et à acheter des voix. Dans de tels environnements, l'intégrité du processus démocratique est gravement compromise, car les citoyens sont plus susceptibles de voter pour les candidats qui offrent les récompenses financières les plus immédiates, plutôt que pour les candidats les plus qualifiés pour gouverner. Cela place l'argent et le clientélisme au cœur de la politique, au détriment de la vision idéologique du gouvernement et de la gestion administrative de la gouvernance⁶¹.

Limiter les contributions provenant de personnes physiques ou morales aux campagnes électorales est essentiel pour mettre fin à l'influence de la criminalité organisée sur les élections. Si des mesures telles que le plafonnement du financement des campagnes et l'exigence de transparence financière ont été mises en œuvre dans certains pays, comme indiqué précédemment, les responsables politiques trouvent souvent des moyens de contourner ces réglementations. Dans certains cas, ces mesures sont soit mal appliquées, soit pas appliquées du tout. Une mesure plus efficace consisterait à éliminer complètement le financement indépendant des élections et à mettre en place des systèmes de financement public pour tous les candidats répondant à certains critères.

Si ce modèle n'est pas sans défis, il garantirait qu'aucun candidat n'ait d'avantage financier sur un autre, rétablissant ainsi l'équité du processus électoral. De plus, une réforme de la publicité politique devrait veiller à ce que tous les candidats bénéficient d'un temps d'antenne égal. Cela permettrait d'évaluer les candidats en fonction de leurs qualifications, de leurs politiques et même de leur charisme, plutôt que de leur soutien financier, qui, dans certains cas, provient d'acteurs criminels ou de sources non éthiques. De cette manière, les élections seraient décidées sur le mérite plutôt que sur l'argent, offrant à chaque candidat une chance équitable de concourir.

Violence organisée et élections

Les organisations criminelles qui ne cherchent pas à renverser l'État ou à rompre avec lui peuvent néanmoins exercer une influence politique « par l'accumulation des moyens de violence eux-mêmes et ont développé des relations variées, de collaboration et de concurrence, avec l'État »⁶².

Dans le cadre de relations de collaboration avec l'État, certains réseaux criminels recourent à la violence pour protéger les candidats avec lesquels ils ont conclu un accord ou entretiennent une relation avantageuse, ou pour protéger l'État contre des menaces ou une opposition. Dans ces cas, la violence est souvent perpétrée à la demande d'acteurs intégrés à l'État. Il est très rare que les groupes criminels initient la violence de leur propre chef pendant des élections, même lorsqu'ils sont en concurrence avec l'État. Les risques encourus sont trop élevés et ne compensent souvent pas les avantages.

Violence électorale et organisée

La violence électorale est une sous-catégorie de la violence organisée. Le terme « violence électorale » désigne les situations où les acteurs politiques emploient la violence, la coercition et l'intimidation dans le but délibéré d'influencer le processus et le résultat du scrutin⁶³. Les cadres institutionnels entourant les élections ont une incidence sur les modalités selon lesquelles la violence intervient dans le processus électoral⁶⁴. En l'absence de concurrence électorale, la violence électorale n'existerait pas ou se manifesterait différemment⁶⁵. « Les acteurs, les pratiques et les institutions propres au cadre électoral conditionnent la manière dont la violence électorale survient et pourquoi ». Ces facteurs ont aussi un impact sur le moment où elle se produit et qui est ciblé⁶⁶.

La violence électorale fait également référence aux cas de répression étatique où des instruments de l'État, comme l'armée et la police nationale, sont utilisés pour perpétrer des violences pendant les élections. Elle inclut aussi les situations où des acteurs criminels sont employés pour commettre et fomenter des violences durant les périodes électorales.

La violence liée à la criminalité organisée pendant les élections est une violence perpétrée par des acteurs criminels organisés dans le but d'influencer une élection ou un processus électoral pour en tirer des bénéfices financiers ou autres. En dehors des élections, ces acteurs sont engagés dans d'autres activités de criminalité organisée, qui font souvent appel à la violence. Dans les contextes où la violence organisée est déjà répandue, les élections peuvent simplement offrir aux acteurs criminels une nouvelle incitation à la violence⁶⁷.

La violence organisée pendant les élections peut revêtir plusieurs formes : meurtres ciblés, intimidation des électeurs et des opposants, destruction de matériel électoral, attaques contre le personnel électoral ou déplacement des électeurs avant, pendant et après une élection.

Les exemples de collaboration violente entre des candidats sortants et des réseaux criminels, parfois sous la forme de gangs, regorgent en Afrique. Ainsi, bien que l'élection présidentielle de 2023 au Nigéria ait été plus pacifique en comparaison des élections précédentes, des violences organisées ont tout de même eu lieu. Certains représentants du parti au pouvoir ont utilisé des membres de la Civilian Joint Task Force (une milice civile) pour intimider leurs opposants et commettre des violences électorales⁶⁸. Dans les États de Lagos,

Rivers et Bayelsa, des malfrats ont commis des attaques et des actes de vandalisme, empêchant certains électeurs de voter et obligeant certains bureaux de vote à reporter les élections au lendemain⁶⁹.

Au Ghana, la résurgence de militants et de groupes d'autodéfense associés aux partis politiques a contribué à la violence pendant les élections⁷⁰. La violence provoquée par les gangs a marqué les élections au Kenya, où des gangs criminels financés par des responsables politiques et des milices ethniques et politiques y ont eu recours pour influencer les résultats électoraux⁷¹. En Afrique du Sud, les assassinats de candidats politiques dans le cadre d'une lutte violente pour des postes convoités lors des élections municipales sont devenus de plus en plus fréquents⁷².

Après les élections, les acteurs criminels sont récompensés en espèces ou par des cadeaux matériels et d'autres faveurs de la part des acteurs politiques, comme une protection politique ou une nomination à des postes au sein des institutions étatiques. Dans certains cas, aucune rémunération n'est offerte, mais les criminels sont autorisés à garder ce qu'ils ont pillé.

Beaucoup de ces acteurs criminels retournent à leurs activités quotidiennes, souvent illicites. Les Yandaba à Kano, au Nigéria, coordonnent les marchés locaux de la drogue, tandis que dans l'État de Rivers, au Nigéria, les malfrats politiques pratiquent le trafic de pétrole (*bunkering*), la piraterie et les enlèvements⁷³.

En Afrique du Sud, les tueurs à gages qui commettent des meurtres à motivation politique continuent d'opérer sur un marché commercialisé de la violence ciblée. Ils perpètrent des assassinats pour des fraudes à l'assurance, pour régler des litiges commerciaux, pour des raisons liées à la criminalité organisée ou dans le cadre de violences associées aux minibus-taxis⁷⁴.

Au Kenya, les milices ethniques qui commettent des violences mortelles pendant les élections se tournent vers des activités criminelles comme le vol de bétail et l'extorsion, ou vers des activités légales comme l'agriculture et les industries extractives⁷⁵.

Ces activités criminelles sont essentielles à la subsistance économique des acteurs criminels entre les cycles électoraux. Ils reprennent ces activités avec un sentiment renouvelé d'impunité en raison de leur proximité avec les responsables élus. Cette situation est particulièrement préoccupante, car elle offre aux acteurs criminels une couverture politique et des moyens de perpétrer de nouveaux actes de violence et de criminalité⁷⁶.

Lorsque les responsables politiques qu'ils soutiennent perdent les élections, les conséquences pour les acteurs criminels sont significatives. Ils perdent notamment accès à des avantages tels que les nominations politiques, le clientélisme ou la protection et deviennent parfois eux-mêmes les cibles de la violence qu'ils ont exercée par le passé. Ils font face à des persécutions, des répressions et des raids, et risquent d'être envoyés en prison. Ces conséquences augmentent les enjeux, poussant les acteurs criminels à prendre des mesures drastiques pour assurer la victoire électorale de leurs « employeurs » par tous les moyens nécessaires.

La violence organisée pendant les élections a des conséquences immenses : pertes humaines et matérielles, déplacement forcé de populations, affaiblissement de l'intégrité et de la crédibilité du processus électoral, érosion de la confiance du public dans le processus démocratique, etc. Les collaborations avec des candidats victorieux peuvent permettre aux groupes criminels d'influer directement sur les actions de la police locale et étatique et d'accéder à des informations sur les arrestations ou autres opérations en cours⁷⁷. Dans les cas extrêmes, cette influence politique offre aux groupes criminels la possibilité d'utiliser les forces

La violence électorale prospère dans des alliances où les acteurs politiques récompensent les groupes criminels qui, portés par l'impunité, prolongent les violences et les activités illicites

de sécurité de l'État comme des appendices de leurs organisations, pour détenir ou tuer des cibles et protéger le transport de marchandises illicites⁷⁸.

Une conséquence sous-estimée de la violence en période électorale est son effet dissuasif sur les électeurs lors des scrutins à venir. Par exemple, seuls 27 % des électeurs inscrits ont participé aux élections présidentielles de 2023 au Nigéria⁷⁹. Ce faible taux a été attribué à la peur des attaques, aux activités des milices d'autodéfense et aux déplacements de population⁸⁰.

Si l'impact immédiat de la violence organisée pendant les élections reste essentiellement local, les auteurs de ces violences sont souvent également impliqués dans d'autres activités criminelles, parfois avec une portée transnationale. Au Nigéria, par exemple, les gangs criminels mobilisés pendant les élections pratiquent également la piraterie maritime en dehors des périodes électorales⁸¹. Parce que les réseaux de criminalité organisée dépendent d'activités illicites pour leur financement en dehors des cycles électoraux, il est essentiel de s'attaquer au problème dans son ensemble pour limiter l'influence des acteurs criminels pendant les élections.

Le démantèlement des réseaux criminels et la perturbation des flux et activités illicites réduiraient le vivier de groupes disponibles pour collaborer lors des scrutins. L'on accorde une attention disproportionnée au fait que les élections soient libres et équitables, au détriment d'une réflexion sur la manière dont la criminalité dans son ensemble mine les démocraties. Désorganiser ces réseaux aurait un effet dissuasif sur les collaborations entre les sphères politiques et criminelles à long terme.

Campagnes de désinformation

Grâce à l'amélioration de la connectivité, à la généralisation des téléphones portables et à l'accès accru à Internet, l'utilisation des réseaux sociaux comme outil de campagne pendant les élections s'est largement répandue en Afrique. Les campagnes sur les réseaux sociaux ont accompagné la hausse de la participation sur ces plateformes, avec des effets à la fois émancipateurs et destructeurs.

Si la connectivité croissante a facilité l'accès à l'information, elle a contribué à affaiblir les sources d'information traditionnelles et vérifiables. Des plateformes comme X (anciennement Twitter), Facebook, TikTok et Instagram permettent aux utilisateurs de consulter les actualités en temps réel, de partager du contenu et d'interagir directement avec les articles. Ce modèle court-circuite les journaux traditionnels, la radio et les émissions de télévision, qui, lorsqu'ils fonctionnent de manière optimale et indépendante, sont soumis à un contrôle éditorial et à des procédures de vérification des faits.

En conséquence, les médias traditionnels sont confrontés à une baisse d'audience et à une diminution de leurs revenus publicitaires, tandis que les réseaux sociaux prospèrent grâce à leur capacité à personnaliser le contenu, à amplifier les récits générés par les utilisateurs et à fournir des retours instantanés. Si cette évolution a démocratisé la diffusion d'informations, elle suscite également des inquiétudes quant à la qualité et à l'exactitude des informations, la désinformation et la mésinformation devenant des problèmes croissants à l'ère numérique. Les campagnes de désinformation menées pendant les élections illustrent particulièrement les conséquences néfastes de ce phénomène.

La désinformation désigne la diffusion intentionnelle de fausses informations dans le but de promouvoir un objectif politique ou idéologique⁸². Pendant les élections, elle revêt de plus en plus la forme d'un outil de guerre informationnelle destiné à discréditer les candidats et à propager de faux récits, avec un effet dissuasif sur les électeurs en Afrique. Les campagnes de désinformation relèvent de la criminalité organisée lorsqu'elles constituent des activités illégales coordonnées, menées à des fins lucratives par des acteurs criminels.

Les campagnes de désinformation observées lors des élections d'août 2022 au Kenya illustrent cette marchandisation de l'influence et de la désinformation pendant les élections. Selon une recherche menée par l'Institut d'études de sécurité, si les campagnes diffusant de fausses informations sur les réseaux sociaux reposaient sur des motivations à la fois financières et politiques, celles-ci

étaient principalement d'ordre commercial plutôt qu'idéologique⁸³. Des entrepreneurs numériques au Kenya ont monétisé leurs réseaux sociaux à des fins lucratives pendant la saison électorale. Leurs campagnes, organisées et coordonnées, ciblaient certains candidats, propageaient des mensonges et attisaient la peur de la violence. Cet exemple met en lumière la menace réelle qu'elles représentent pour les institutions démocratiques en transformant les communications numériques en armes⁸⁴.

Ces dernières années, des dizaines de campagnes soigneusement conçues ont diffusé des millions de publications intentionnellement fausses et trompeuses sur les réseaux sociaux africains⁸⁵. De l'Algérie au Zimbabwe, plusieurs pays africains ont dû faire face à des campagnes d'ingérence électorale en ligne au cours des 10 dernières années⁸⁶. L'exemple du Kenya montre que les entrepreneurs numériques sont souvent à l'avant-garde de ces campagnes.

Cependant, d'autres campagnes en ligne ont été orchestrées et dirigées par des acteurs du secteur privé ou intégrés à l'État, ce qui en fait de véritables activités criminelles organisées. Ce phénomène diffère des campagnes de désinformation commanditées par des gouvernements étrangers, qui suscitent des craintes d'ingérence étrangère dans les élections locales. Un exemple notable de désinformation commanditée par l'État est celui de la Russie, qui a investi dans des campagnes destinées à attiser la polarisation, à déstabiliser la démocratie et à aider les figures autoritaires à se maintenir au pouvoir⁸⁷.

Désinformation commanditée par l'État : les campagnes coordonnées par la Russie

Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique a recensé 23 campagnes de désinformation ciblant des pays africains entre 2014 et 2022⁸⁸. Parmi celles-ci, 16 étaient liées à la Russie⁸⁹. Des campagnes de désinformation soutenues par la Russie ont été observées en Angola, en République démocratique du Congo (RDC), en Guinée, en Guinée-Bissau, à Madagascar, au Mozambique et au Zimbabwe⁹⁰. Les objectifs de ces campagnes étaient variables, allant de la promotion des intérêts russes à la discréditation d'autres pays et au soutien des junte militaires en Afrique de l'Ouest⁹¹.

En Afrique du Sud, une organisation non gouvernementale appelée Association pour la recherche libre et la coopération internationale (Afric, Association for Free Research and International Co-operation), travaillant avec le technologue politique russe Peter Bychkov, a été accusée d'avoir tenté de créer une campagne de désinformation favorisant le Congrès national africain (ANC) et diffusant de la propagande contre l'opposition, notamment l'Alliance démocratique et les Combattants pour la liberté économique, lors des élections de 2019⁹². Bien qu'il semble que cette campagne n'ait pas eu d'impact significatif, elle reste un exemple marquant de l'ingérence russe dans les processus électoraux par le biais de campagnes de désinformation.

Le Sénégal a également été confronté à des campagnes de désinformation commanditées par la Russie, qui menaçaient de semer la confusion et la désillusion à l'égard de la démocratie lors de ses élections de 2024⁹³. Des influenceurs des réseaux sociaux, soutenus par des entités affiliées à la Russie, ont diffusé des messages antidémocratiques au Mali, en République centrafricaine, au Cameroun et au Mozambique en 2019⁹⁴. Un an plus tôt, des campagnes de désinformation visant à soutenir les candidats du parti au pouvoir avaient également circulé sur les réseaux sociaux, touchant des millions d'utilisateurs au Cameroun, à Madagascar, au Soudan et en Côte d'Ivoire⁹⁵.

Si les effets des campagnes de désinformation commanditées par la Russie varient, celles-ci s'inscrivent dans un modèle de déstabilisation stratégique qui peut être copié par d'autres acteurs, en particulier dans des contextes déjà fragiles. Elles constituent ainsi une menace crédible pour l'intégrité électorale en Afrique.

La menace de la désinformation va au-delà des campagnes commanditées par l'État, qui ont pu servir de modèle à des campagnes de désinformation menées par le secteur privé. Des acteurs du secteur privé ont été employés pour faire circuler sur les réseaux sociaux de fausses informations en soutien à

des candidats politiques pendant les élections ou des informations discréditant les organes électoraux et autres institutions démocratiques. Les acteurs du secteur privé sont « des individus ou des entités à la recherche de profits qui possèdent, gèrent ou contrôlent un segment de l'économie légale qui n'est pas détenu ou contrôlé par l'État, et qui collaborent ou coopèrent avec des acteurs de la criminalité [notamment des acteurs criminels intégrés à l'État] de manière délibérée, sous la contrainte ou par négligence »⁹⁶.

Campagnes de désinformation menées par le secteur privé

Les enquêtes sur la société britannique de conseil politique Cambridge Analytica ont révélé qu'elle avait mené des campagnes électorales au Nigéria en 2015 en manipulant les données des profils d'utilisateurs de Facebook et en orchestrant des campagnes de diffamation pour nuire aux candidats de l'opposition⁹⁷. La société aurait été engagée par un milliardaire nigérian pour soutenir la réélection du président Goodluck Jonathan contre Muhammadu Buhari⁹⁸. Dans le but de discréditer Buhari et de décourager ses partisans et électeurs potentiels, la société a diffusé de la désinformation suggérant qu'il soutiendrait Boko Haram et mettrait fin aux droits des femmes⁹⁹.

Cambridge Analytica aurait joué un rôle similaire au Kenya lors des élections de 2013 et à nouveau en 2017. Les dirigeants de l'opposition ont accusé la société de « manipulation et de propagande » dans le cadre de son travail avec le Jubilee Party, alors dirigé par l'ancien président Uhuru Kenyatta¹⁰⁰. Cambridge Analytica aurait utilisé des tactiques comme des publications sponsorisées, des publicités agressives et de la désinformation sur Facebook¹⁰¹.

Bell Pottinger, une autre société britannique, a été impliquée dans un scandale lié à la famille Gupta en Afrique du Sud. Des e-mails divulgués ont montré qu'elle avait payé des utilisateurs de Twitter (aujourd'hui X) pour diffuser de la propagande¹⁰². Les Gupta ont versé 100 000 £ à Bell Pottinger pour son travail. La société a mené une campagne en ligne promouvant le concept de « capital monopolistique blanc », alléguant que les entreprises détenues par des Blancs entravaient le progrès économique de l'Afrique du Sud¹⁰³. Cette idée a été utilisée dans des discours politiques pour qualifier toute opposition au président de l'époque, Jacob Zuma, d'agents du « capital monopolistique blanc »¹⁰⁴.

La désinformation est utilisée pour créer de la confusion, semer la discorde en attisant les tensions existantes ou promouvoir un agenda particulier. Des individus influents peuvent également feindre de soutenir un certain candidat politique pour lui donner un avantage artificiel sur les autres candidats¹⁰⁵. Au Kenya, par exemple, une fausse information prétendait montrer l'ancien président américain Barack Obama soutenant un candidat à la présidentielle¹⁰⁶. Cette stratégie vise à manipuler les électeurs et à perturber les processus civiques. Elle peut également conduire à des violences et des intimidations en provoquant colère et peur.

Comme la violence organisée évoquée précédemment, les campagnes de désinformation ont également pour effet de dissuader les électeurs de voter. Une fausse histoire pendant les élections de 2022 au Kenya prétendait qu'un léopard rôdait dans la région du Mont Kenya¹⁰⁷. L'objectif était d'inspirer la peur aux électeurs potentiels et de les décourager d'aller voter par crainte pour leur sécurité. La manipulation du comportement des électeurs affaiblit les processus démocratiques et nuit à l'intégrité des élections en diminuant la confiance dans les institutions et le processus électoral.

En résumé, la collaboration entre les acteurs criminels et politiques réduit les opportunités de contestation politique en intimidant et en décourageant les électeurs et les responsables politiques qualifiés¹⁰⁸. L'absence de mesures de contrôle social, telles que le journalisme d'investigation indépendant et la surveillance exercée par la société civile, dont les membres peuvent être intimidés ou payés pour fermer les yeux, compromet également la saine contestation politique¹⁰⁹. De plus, la présence de la criminalité organisée mine la confiance publique, affaiblit la démocratie, l'état de droit et les institutions étatiques, y compris celles chargées de lutter contre la criminalité, et détourne les fonds publics des services de base¹¹⁰.

Protéger l'intégrité électorale contre l'ingérence de la criminalité organisée

L'intégrité électorale constitue un facteur crucial pour analyser l'ingérence de la criminalité organisée dans les élections en Afrique. Son absence offre un terrain fertile aux groupes criminels pour corrompre le processus électoral et, par extension, le système de gouvernance dans son ensemble.

Comme le montre ce rapport, la politique joue un rôle central à la fois dans la lutte contre la corruption organisée et dans sa perpétuation. La « corruption organisée », un mélange de criminalité organisée, de méthodes criminelles et de corruption de haut niveau, crée un système qui profite et protège ceux qui sont au pouvoir¹¹¹. Elle implique également l'achat et la manipulation du soutien public pour obtenir ou conserver le pouvoir politique et économique¹¹². Elle tend à se manifester dans les contextes où l'intégrité politique et la volonté politique de lutter contre la criminalité organisée font défaut.

En l'absence de volonté politique, les pays dotés des stratégies les plus solides pour lutter contre la criminalité organisée peuvent échouer faute d'engagement politique. La volonté politique fait la différence entre l'adoption et la mise en œuvre d'une législation. C'est la force motrice qui transforme les lois en résultats tangibles en mobilisant le soutien nécessaire pour allouer des ressources, créer et diriger des systèmes et surmonter les résistances.

Pour préserver l'intégrité des élections en Afrique, il est impératif de mettre fin à la relation profondément enchevêtrée entre les acteurs criminels et les élites politiques. S'attaquer à ces liens ancrés est essentiel pour endiguer la menace persistante pesant sur l'intégrité électorale et la gouvernance démocratique, qui compromet la perspective d'institutions démocratiques stables sur le continent. Les recommandations présentées à la section suivante visent à fournir les fondements qui permettront de démêler les relations entre criminels et élites politiques.

Sans une intégrité électorale robuste, la corruption se généralise, la redevabilité des dirigeants et des responsables s'érode, et la confiance du public dans les résultats électoraux diminue¹¹³. Ce processus affaiblit la légitimité du gouvernement, le rendant plus vulnérable à la criminalité organisée. Lorsque le système électoral est compromis, les organisations criminelles peuvent influencer sur les décisions, récupérer les institutions étatiques et perpétuer un cycle de corruption qui mine les fondements de la gouvernance démocratique. La présence de la criminalité organisée agit comme un catalyseur de la corruption politique, vidant les institutions à tous les niveaux du gouvernement et érodant la relation entre les citoyens et leurs représentants¹¹⁴.

L'intégrité électorale constitue un facteur crucial pour analyser l'ingérence de la criminalité organisée dans les élections en Afrique

La corruption s'étend sur un spectre allant des petits pots-de-vin à la corruption organisée et à la captation de l'État. Pour mettre fin à l'influence de la criminalité organisée sur la politique démocratique, il faut instaurer des systèmes et des pratiques qui renforcent la légitimité de l'État et mettent l'accent sur la continuité institutionnelle, l'état de droit et la redevabilité.

Cela dit, un changement culturel et social doit se produire dans la manière dont nous considérons les responsables et les partis politiques. L'État en tant qu'institution doit être clairement distingué de l'État en tant que parti politique, en tant qu'élites politiques ou en tant qu'individu. La distinction entre l'État en tant qu'institution et l'État en tant qu'individu, en particulier tel que représenté par le président ou d'autres dirigeants politiques, constitue un aspect crucial de la gouvernance démocratique moderne. L'État en tant qu'institution devrait incarner la volonté collective du peuple, liée par des lois et des règlements. Les élites politiques, en revanche, ne sont que des individus au sein d'un système politique et administratif beaucoup plus large.

Recommandations

- **La redevabilité et la transparence comme remparts contre la corruption** : l'adoption et l'application stricte de lois anticorruption peuvent aider à empêcher les responsables politiques d'utiliser leur pouvoir à des fins personnelles ou pour faciliter des activités criminelles. Ces lois peuvent être soutenues par des mécanismes de surveillance indépendants et solides, comme des agences anticorruption et des médiateurs. Une société civile forte est nécessaire pour tenir les figures politiques et les élus responsables et exiger la transparence dans tous les aspects de la gouvernance. La liberté des médias est également essentielle pour mettre en lumière la corruption et mener des enquêtes indépendantes sur les transactions illicites. Un accès ouvert à l'information sur les décisions politiques, les transactions financières et les contrats publics peut également compliquer la tâche des criminels et des responsables politiques qui opèrent dans l'ombre.
- **Réformer le financement des campagnes électorales** : limiter les contributions privées aux campagnes est essentiel pour réduire l'influence de la criminalité organisée sur les élections. Une solution plus efficace serait un financement public intégral pour les candidats qualifiés, afin de garantir que personne ne bénéficie d'un avantage financier indu. Associée à un accès égal à la publicité politique, cette solution permettrait d'uniformiser les règles du jeu et de recentrer les élections sur le mérite plutôt que sur l'argent.
- **Promouvoir l'intégrité des responsables politiques en établissant des normes éthiques claires** : les États doivent établir des codes de conduite et des lignes directrices éthiques clairs qui définissent explicitement ce qui constitue un comportement inacceptable. Ces règles doivent s'appliquer non seulement à des actions spécifiques, mais aussi à la transparence et à la redevabilité globales. Les responsables politiques devraient être tenus de divulguer leurs transactions financières, leurs actifs et leurs éventuels conflits d'intérêts pour assurer la transparence et réduire les possibilités de comportement non éthique. Les manquements et les actes de corruption doivent faire l'objet de conséquences claires et cohérentes. Les pays doivent créer un environnement qui incite à l'intégrité et récompense les individus éthiques.
- **Lutter contre la criminalité organisée de manière globale et coordonnée** : une approche englobant l'ensemble de la société est essentielle pour lutter contre la criminalité organisée et limiter son influence sur la politique. Cette stratégie peut aider à démanteler les réseaux criminels et à perturber les activités illicites qui soutiennent les relations entre les sphères politiques et criminelles. La coopération internationale entre les agences de maintien de l'ordre, les institutions financières et les gouvernements peut contribuer à identifier et à désorganiser les flux d'argent illicite et les activités criminelles transnationales.

Notes

- 1 A Patel, SA's new GNU navigates multiple headwinds in a dynamic global order, *Post*, 21 juin 2024, <https://thepost.co.za/news/politics/opinion/2024-06-21-sas-new-gnu-navigates-multiple-headwinds-in-a-dynamic-global-order/>
- 2 T Musa, Africa's 2024-2025 elections: A year of first, fractures, and the fight for democracy, *Civichive*, 2025, <https://civichive.org/elections-in-africa/>; Shola Lawal, 'Ready to die': Protesters face bullets for political change in Mozambique, *Al Jazeera*, 31 octobre 2024, <https://www.aljazeera.com/features/2024/10/31/ready-to-dieprotesters-face-bullets-for-political-change-in-mozambique>
- 3 News Agencies, EU observers say 'unjustified alteration' of Mozambique election results, *Al Jazeera*, 22 octobre 2024, www.aljazeera.com/news/2024/10/22/eu-observers-say-unjustified-alteration-of-mozambique-election-results; Union européenne, Final report of the European Union election observation mission in Mozambique 2024, 30 janvier 2025, https://www.eeas.europa.eu/eom-mozambique-2024/final-report-european-union-election-observation-mission-mozambique-2024_en
- 4 Union européenne, Final report of the European Union election observation mission in Mozambique 2024, 30 janvier 2025, www.eeas.europa.eu/eom-mozambique-2024/final-report-european-union-election-observation-mission-mozambique-2024_en
- 5 Individus intégrés dans l'appareil d'État et agissant en son sein, comme les conseillers et autres fonctionnaires.
- 6 L Louw-Vaudran, Can former liberators lead Africa into the future?, *ISS Today*, 24 mai 2017, <https://issafrica.org/iss-today/can-former-liberators-lead-africa-into-the-future>
- 7 P Nantulya, Les transitions démocratiques tourmentées des mouvements de libération africains, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 22 décembre 2017, <https://africacenter.org/fr/spotlight/les-transitions-democratiques-tourmentees-des-mouvements-de-liberation-africains/>
- 8 T Mhaka, Southern Africa's liberation movements have lost their political mojo, *Al Jazeera*, 20 décembre 2024, <https://www.aljazeera.com/opinions/2024/12/20/southern-africas-liberation-movements-have-lost-their-political-moj>
- 9 C Taylor, J Pevehouse et S Straus, Perils of pluralism: Electoral violence and competitive authoritarianism in sub-Saharan Africa, *School for International Studies*, No. 23/2013, 2013, https://summit.sfu.ca/_flysystem/fedora/sfu_migrate/14904/SimonsWorkingPaper23.pdf, p. 7
- 10 J Brosche, H Fjelde et K Hoglund, How history explains election violence: Kenya and Zambia tell the story, *The Conversation*, 17 février 2020, <https://theconversation.com/how-history-explains-election-violence-kenya-and-zambia-tell-the-story-131405>
- 11 J Brosche, H Fjelde et K Hoglund, Electoral violence and the legacy of authoritarian rule in Kenya and Zambia, *Journal of Peace Research* 57(1), 2019, <https://journals.sagepub.com/doi/full/10.1177/0022343319884983>
- 12 C Barr, Leaked reports expose abuses, *Bureau of Investigative Journalism*, 4 août 2011, www.thebureauinvestigates.com/stories/2011-08-04/leaked-reports-expose-abuses
- 13 News Agencies, Ethiopia confirms ruling party poll win, *Al Jazeera*, 9 août 2005, www.aljazeera.com/news/2005/8/9/ethiopia-confirms-ruling-party-poll-win
- 14 Amnesty International, Human rights violations during Mozambique's Post-2024 election crackdown, 16 avril 2025, www.amnesty.org/en/latest/research/2025/04/mozambique-police-protest-crackdown/
- 15 K Madueke, L Adamu, K Jacobsen et L Bird, « Ne venez pas voter »: gangs, élections, violence politique et criminalité à Kano et Rivers, Nigéria, GI-TOC, 2 novembre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/political-violence-gangs-kano-river-nigeria/>
- 16 M Leslie, *Media and democracy in Africa*, Londres : Taylor & Francis, 2017, http://www.google.co.uk/books/edition/Media_and_Democracy_in_Africa/9TlrDwAAQBAJ?hl=en&gbpv=1
- 17 VOA, Zimbabwe state media accused of breaking election laws, 27 octobre 2009, www.voanews.com/a/a-13-2008-03-13-voa43-66744787/562291.html
- 18 J Conroy-Krutz, The squeeze on African media freedom, *Journal of Democracy*, 1^{er} avril 2020, www.journalofdemocracy.org/articles/the-squeeze-on-african-media-freedom/
- 19 T Roberts et T Bosch, *Digital citizenship in Africa*, Londres : Bloomsbury Publishing, 2023, <https://library.oapen.org/viewer/web/viewer.html?file=/bitstream/handle/20.500.12657/63749/9781350324480.pdf?sequence=1&isAllowed=y>, p. 1
- 20 J Conroy-Krutz, The squeeze on African media freedom, *Journal of Democracy*, 1^{er} avril 2020, www.journalofdemocracy.org/articles/the-squeeze-on-african-media-freedom/
- 21 T Roberts et T Bosch, *Digital citizenship in Africa*, Londres : Bloomsbury Publishing, 2023, <https://library.oapen.org/viewer/web/viewer.html?file=/bitstream/handle/20.500.12657/90215/9781350319233.pdf?sequence=1&isAllowed=y>, p. 1
- 22 K Sharife et M Anderson, How Yahya Jammeh stole a country, *OCGRP*, 27 mars 2019, www.ocgrp.org/en/project/the-gambia-heist/how-yahya-jammeh-stole-a-country
- 23 O Bah, Mai says if APRC sues him, they will go bankrupt, *The Standard*, 13 août 2020, <https://standard.gm/mai-says-if-aprc-sues-him-they-will-go-bankrupt/>
- 24 KL Koivu, Illicit partners and political development: How organized crime made the state, *Studies in Comparative International Development* 53, 2018, <https://link.springer.com/article/10.1007/s12116-017-9242-1>
- 25 C Bruwer, Organised crime's role in Southern African elections, *ENACT Observer*, 22 mai 2024, <https://enactafrica.org/enact-observer/organised-crime-s-role-in-southern-african-elections>
- 26 Ibid.
- 27 F M'Cormack-Hale et M Zupork Dome, Support for elections weakens among Africans; many see them as ineffective in holding leaders accountable, *Afrobarometer*, 16 septembre 2022, www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2022/09/AD549-PAP15-Support-for-elections-weakens-in-Africa-Afrobarometer-Pan-Africa-Profile-6sept22.pdf
- 28 J van der Straaten, Of democracy and elections in Africa – in reverse, 19 mars 2019, www.researchgate.net/publication/332752300_Of_Democracy_and_Elections_in_Reverse_On_the_Exorbitant_Increase_in_the_Cost_of_Elections_in_Africa_SSRN_Electronic_Journal
- 29 ENACT, Indice du crime organisé en Afrique 2023, https://africa.ocindex.net/assets/downloads/french/enact_report_2023.pdf
- 30 Ibid.
- 31 C Bruwer, Organised crime's role in Southern African elections, *ENACT Observer*, 22 mai 2024, <https://enactafrica.org/enact-observer/organised-crime-s-role-in-southern-african-elections>
- 32 ENACT, Indice du crime organisé en Afrique 2023, https://africa.ocindex.net/assets/downloads/french/enact_report_2023.pdf
- 33 KL Koivu, Illicit partners and political development: How organized crime made the state, *Studies in Comparative International Development* 53(3), 2018, <https://link.springer.com/article/10.1007/s12116-017-9242-1>, p. 50

- 34 T Reitano et M Hunter, Protecting politics: Deterring the influence of organized crime on local democracy, The Global Initiative & the International IDEA, 2016, <https://globalinitiative.net/analysis/publication-protecting-politics-deterring-the-influence-of-organised-crime/>
- 35 T James, How world leaders can commit to improving elections at the summit for democracy, Electoral Integrity Project, 17 mars 2024, www.electoralintegrityproject.com/eip-blog/summit-for-democracy
- 36 Ibid.
- 37 E R Aikins et M Mahdi, Défaillances du système électoral en Afrique : cinq facteurs alarmants, *ISS Today*, 7 mai 2024, <https://issafrica.org/fr/iss-today/defaillances-du-systeme-electoral-en-afrique-cinq-facteurs-alarmants>
- 38 W Nyarko, Understanding how dirty money fuels campaign financing in Ghana, Ghana Centre for Democratic Development, 2022, <https://cddgh.org/wp-content/uploads/2022/02/Final-Report-CDD-Campaign-Financing-FCDO-11th-June-2021.pdf>, p. 4
- 39 L Bird, Grim outlook for Guinea Bissau elections: The fall and rise of Seidi Bá, GI-TOC, 13 septembre 2022, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/09/GITOC-WEA-Grim-outlook-for-Guinea-Bissau-elections-The-fall-and-rise-of-Seidi-Ba-CC%81.pdf>
- 40 NA Check et al., The integrity of political finance systems in Africa: Tackling political corruption, IDEA, 2019, <https://www.idea.int/sites/default/files/publications/integrity-of-political-finance-systems-in-africa.pdf>
- 41 Ibid.
- 42 D van Uhm, M Tjoonk et E Bakole, Business as usual: Illegal charcoal and timber trade in Eastern DRC, GI-TOC, 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/charcoal-timber-trade-eastern-drc-congo/>
- 43 K Opala, Criminal gangs and elections in Kenya, ENACT, 2023, <https://enactafrica.org/research/research-papers/criminal-gangs-and-elections-in-kenya>, p. 6
- 44 W Nyarko, Understanding how dirty money fuels campaign financing in Ghana, Ghana Centre for Democratic Development, 2022, <https://cddgh.org/wp-content/uploads/2022/02/Final-Report-CDD-Campaign-Financing-FCDO-11th-June-2021.pdf>
- 45 Ibid., p. 4
- 46 Ibid., p. 38
- 47 AG Abdulai, L Buur et P Stacey, Party political campaigning and the illegal extraction of gold in Ghana, *World Development* 192, 2025, www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0305750X25000932
- 48 Ibid.
- 49 D O'Regan et P Thompson, Advancing stability and reconciliation in Guinea Bissau: Lessons from Africa's first narco-state, ACSS, juin 2013, <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2016/06/ASR02EN-Advancing-Stability-and-Reconciliation-in-Guinea-Bissau-Lessons-from-Africa%E2%80%99s-First-Narco-State.pdf>
- 50 L Bird, Grim outlook for Guinea-Bissau elections: The fall and rise of Seidi Bá, GI-TOC, 13 septembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/guinea-bissau-elections-seidi-ba/>
- 51 D O'Regan et P Thompson, Advancing stability and reconciliation in Guinea Bissau: Lessons from Africa's first narco-state, ACSS, juin 2013, <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2016/06/ASR02EN-Advancing-Stability-and-Reconciliation-in-Guinea-Bissau-Lessons-from-Africa%E2%80%99s-First-Narco-State.pdf>
- 52 Ibid.
- 53 L Bird, Cocaine politics in West Africa: Guinea-Bissau's protection networks, GI-TOC, 22 juillet 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/cocaine-politics-west-africa-guinea-bissau/>
- 54 D O'Regan et P Thompson, Advancing stability and reconciliation in Guinea Bissau: Lessons from Africa's first narco-state, ACSS, juin 2013, <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2016/06/ASR02EN-Advancing-Stability-and-Reconciliation-in-Guinea-Bissau-Lessons-from-Africa%E2%80%99s-First-Narco-State.pdf>
- 55 M Shaw et A Gomes, Breaking the vicious cycle: Cocaine politics in Guinea-Bissau, GI-TOC, 11 mai 2020, https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2020/05/Guinea-Bissau_Policy-Brief_Final2.pdf
- 56 GI-TOC, Criminal accumulation into the governance vacuum in Guinea Bissau, 9 octobre 2013, https://globalinitiative.net/analysis/criminal_accumulation_guinea-bissau/
- 57 GI-TOC, Guinea Bissau elections: A new dawn for Africa's first narco-state?, 30 juin 2014, <https://globalinitiative.net/analysis/guinea-bissau-elections-a-new-dawn-for-africas-first-narco-state/>
- 58 M Shaw et A Gomes, Breaking the vicious cycle: Cocaine politics in Guinea-Bissau, GI-TOC, 11 mai 2020, https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2020/05/Guinea-Bissau_Policy-Brief_Final2.pdf
- 59 Ibid.
- 60 Ibid.
- 61 GI-TOC, Strategic organized crime risk assessment: South Africa, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/assessing-south-africa-organised-crime-risk/>
- 62 N Barnes, Criminal politics: An integrated approach to the study of organized crime, politics, and violence, *Perspectives on Politics* 15(4), 2017, www.cambridge.org/core/journals/perspectives-on-politics/article/criminal-politics-an-integrated-approach-to-the-study-of-organised-crime-politics-and-violence/B6E8E52E87FCC47B3F053BA7AF65971E, p. 967
- 63 S Birch, U Daxecker et K Hoglund, Electoral violence: An introduction, *Journal of Peace Research* 57 (1), 2020, <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/0022343319889657>
- 64 Ibid.
- 65 Ibid.
- 66 Ibid.
- 67 Ibid.
- 68 I Buba, How Nigeria avoided organised violence during the 2023 elections, *African Arguments* 6 avril 2023, <https://africanarguments.org/2023/04/how-nigeria-avoided-organized-violence-during-the-2023-elections/>
- 69 Ibid.
- 70 M Yaw Dumenu et M Edinam Adzraku, Electoral violence and political vigilantism in Ghana, *CDD-Ghana*, 2020, <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/gh/c06edef5de3b21c587b02e044152aae9dcd-70162744987d8469cc24eee53afe6.pdf>
- 71 K Opala, Criminal gangs and elections in Kenya, ENACT, 2023, <https://enactafrica.org/research/research-papers/criminal-gangs-and-elections-in-kenya>, <https://enact-africa.s3.amazonaws.com/site/uploads/research-paper-37.pdf>
- 72 R Matamba et C Thobela, The politics of murder: Criminal governance and targeted killings in South Africa, 20 mai 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/the-politics-of-murder-criminal-governance-and-targeted-killings-in-south-africa/>
- 73 K Madueke, L Adamu, K Jacobsen et L Bird, « Ne venez pas voter »: gangs, élections, violence politique et criminalité à Kano et Rivers, Nigéria, *GI-TOC*, 2 novembre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/political-violence-gangs-kano-river-nigeria/>
- 74 R Matamba et C Thobela, The politics of murder: Criminal governance and targeted killings in South Africa, 20 mai 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/the-politics-of-murder-criminal-governance-and-targeted-killings-in-south-africa/>

- 75 K Opala, Criminal gangs and elections in Kenya, ENACT, 2023, <https://enactafrica.org/research/research-papers/criminal-gangs-and-elections-in-kenya>, p. 12
- 76 K Madueke, L Adamu, K Jacobsen et L Bird, « Ne venez pas voter » : gangs, élections, violence politique et criminalité à Kano et Rivers, Nigéria, *GI-TOC*, 2 novembre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/political-violence-gangs-kano-river-nigeria/>
- 77 M Calderon, Political violence in Mexico's 2024 elections: Organized crime involvement, *Wilson Center*, 13 mars 2024, www.wilsoncenter.org/article/political-violence-mexicos-2024-elections-organised-crime-involvement
- 78 Ibid.
- 79 I Buba, How Nigeria avoided organised violence during the 2023 elections, *African Arguments*, 6 avril 2023, <https://africanarguments.org/2023/04/how-nigeria-avoided-organized-violence-during-the-2023-elections/>
- 80 Ibid.
- 81 K Madueke, L Adamu, K Jacobsen et L Bird, « Ne venez pas voter » : gangs, élections, violence politique et criminalité à Kano et Rivers, Nigéria, *GI-TOC*, 2 novembre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/political-violence-gangs-kano-river-nigeria/>, p. 30
- 82 Centre d'études stratégiques de l'Afrique, Cartographie de la désinformation en Afrique, 13 mai 2022, <https://africacenter.org/fr/spotlight/cartographie-de-la-desinformation-en-afrique/>
- 83 K Allen, J le Roux et B Beti, A question of influence? Case study of Kenyan elections in a digital age, *ISS*, 3 juillet 2023, <https://issafrica.org/research/east-africa-report/a-question-of-influence-case-study-of-kenyan-elections-in-a-digital-age>
- 84 Ibid.
- 85 Centre d'études stratégiques de l'Afrique, Cartographie de la désinformation en Afrique, 13 mai 2022, <https://africacenter.org/fr/spotlight/cartographie-de-la-desinformation-en-afrique/>
- 86 T Knight et J le Roux, The disinformation landscape in West Africa and beyond, *Atlantic Council*, 29 juin 2023, <https://www.atlanticcouncil.org/in-depth-research-reports/report/disinformation-west-africa/>
- 87 Centre d'études stratégiques de l'Afrique, Traquer l'ingérence russe pour saper la démocratie en Afrique, 10 juillet 2023, <https://africacenter.org/fr/spotlight/traquer-ingerence-russe-saper-democratie-afrique/>
- 88 Centre d'études stratégiques de l'Afrique, Cartographie de la désinformation en Afrique, 13 mai 2022, <https://africacenter.org/fr/spotlight/cartographie-de-la-desinformation-en-afrique/>
- 89 T Knight et J le Roux, The disinformation landscape in West Africa and beyond, *Atlantic Council*, 29 juin 2023, <https://www.atlanticcouncil.org/in-depth-research-reports/report/disinformation-west-africa/>
- 90 S Laurence, 'Hacking the electorate': the tech threat to the 2024 election, *Tech Central*, 2 novembre 2023, <https://techcentral.co.za/hacking-the-electorate-south-africa-2024/234481/>
- 91 Centre d'études stratégiques de l'Afrique, Cartographie de la désinformation en Afrique, 13 mai 2022, <https://africacenter.org/fr/spotlight/cartographie-de-la-desinformation-en-afrique/>
- 92 News24 Investigations, From Russia with disinformation? Election interference plot by Putin's man uncovered – reports, *News24*, 9 mai 2019, www.news24.com/News24/from-russia-with-disinformation-election-interference-plot-by-putins-man-uncovered-reports-20190509
- 93 J Siegle et C Cook, Les élections de 2024 en Afrique : des défis et opportunités pour retrouver l'élan démocratique, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 3 février 2024, <https://africacenter.org/fr/spotlight/2024-elections/>
- 94 Centre d'études stratégiques de l'Afrique, Cartographie de la désinformation en Afrique, 13 mai 2022, https://africacenter.org/wp-content/uploads/2022/05/disinfo_chart_fr.pdf
- 95 Ibid.
- 96 ENACT, Indice du crime organisé en Afrique 2023, https://africa.ocindex.net/assets/downloads/french/enact_report_2023.pdf
- 97 C Cadwalladr, Cambridge was offered politicians' hacked emails, say witnesses, *The Guardian*, 21 mars 2018, www.theguardian.com/uk-news/2018/mar/21/cambridge-analytica-offered-politicians-hacked-emails-witnesses-say
- 98 Ibid.
- 99 T Roberts et GH Karekwaivaname, *Digital disinformation in Africa: Hashtag politics, power and propaganda*. Londres : Zed Books, 2024, www.bloomsburycollections.com/monograph-detail?docid=b-9781350319240&pdfid=9781350319240.0007.pdf&tocid=b-9781350319240-chapter1
- 100 BBC, Cambridge Analytica: The data firm's global influence, 22 mars 2018, www.bbc.com/news/world-43476762
- 101 T Roberts et GH Karekwaivaname, *Digital disinformation in Africa: Hashtag politics, power and propaganda*. Londres : Zed Books, 2024, www.bloomsburycollections.com/monograph-detail?docid=b-9781350319240&pdfid=9781350319240.0007.pdf&tocid=b-9781350319240-chapter1
- 102 A Eliseev, The Gupta scandal: How a British PR firm came unstuck in South Africa, 20 juillet 2017, www.newstatesman.com/culture/2017/07/gupta-scandal-how-british-pr-firm-came-unstuck-south-africa
- 103 K Singh, Bell Pottinger issues humbling apology and sacks senior partner amid South African PR firestorm, *Huffington Post*, 7 juillet 2017, www.huffingtonpost.co.uk/entry/bell-pottinger-apology-south-africa-guptas_uk_595e96c7e4b0615b9e9049be
- 104 M Newman, C Black et M Jones, Bell Pottinger 'incited racial hatred' in South Africa, *The Bureau of Investigative Journalism*, 5 septembre 2017, www.thebureauinvestigates.com/stories/2017-09-05/for-whom-the-bell-pottinger-tolls-1/
- 105 K Allen, J le Roux et B Beti, A question of influence? Case study of Kenyan elections in a digital age, *ISS*, 3 juillet 2023, <https://issafrica.org/research/east-africa-report/a-question-of-influence-case-study-of-kenyan-elections-in-a-digital-age>
- 106 Ibid.
- 107 Ibid.
- 108 T Reitano et M Hunter, Protecting politics: Deterring the influence of organized crime on local democracy, The Global Initiative & the International IDEA, 2016, <https://globalinitiative.net/analysis/publication-protecting-politics-deterring-the-influence-of-organised-crime/>
- 109 Ibid.
- 110 C Bruwer, Organised crime's role in Southern African elections, *ENACT Observer*, 22 mai 2024, <https://enactafrica.org/enact-observer/organised-crime-s-role-in-southern-african-elections>
- 111 U Zvekic, S Roksandić et B Dobovšek, Organized Corruption: Political financing in the Western Balkans, *GI-TOC*, 23 juin 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/organized-corruption-political-financing-western-balkans/>
- 112 Ibid.
- 113 Ace Project, Electoral Integrity, 2012, https://aceproject.org/ace-en/topics/ei/explore_topic_new
- 114 T Reitano et M Hunter, Protecting politics: Deterring the influence of organized crime on local democracy, The Global Initiative & the International IDEA, 2016, <https://globalinitiative.net/analysis/publication-protecting-politics-deterring-the-influence-of-organised-crime/>

À propos de l'auteur

Rumbi Matamba est analyste au sein de l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale (GI-TOC). Elle travaille sur les assassinats en Afrique du Sud dans le cadre de l'Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Est et australe, et mène des recherches sur la criminalité organisée en Afrique dans le cadre du programme ENACT.

À propos d'ENACT

Le projet ENACT développe les connaissances et les compétences en vue de renforcer la capacité de l'Afrique à faire face à la criminalité transnationale organisée. ENACT analyse la façon dont la criminalité organisée influe sur la stabilité, la gouvernance, l'état de droit et le développement en Afrique et œuvre à atténuer ses effets. ENACT est mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, conjointement avec la *Global Initiative against Transnational Organized Crime*.

Remerciements

ENACT est financé par l'Union européenne (UE). Cette publication a été élaborée avec le soutien de l'UE.